

QUESTION #33 DE DEMANDE DE PROPOSITION

La modification à cette demande de soumissions est émise au fin suivante:

1. Répondez à la question suivante soumise durant la période de soumissions, conformément à la DDP.

1. QUESTION ET RÉPONSE

Q33) Est-ce que l'ARC pourrait prolonger la date limite jusqu'au 4 juin?

R33) Non.